

Image not found or type unknown



## Avance sur frais de notaire lors d'un compromis de vente

Par **selimo**, le **15/03/2018** à **20:43**

Bonjour

je viens de signer l'acte d'achat d'un appartement

j'avais verse une avance sur les frais de 700 eur je ne retrouve pas trace de ce versement dans les chiffres figurant dans les documents remis par le notaire

Il ne m'a remis aucun reçu Cette procedure est elle legal??? merci pour vos reponses